



COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

CROS INFO



LE MOT DU PRÉSIDENT

Une rentrée studieuse

Le 19 octobre 2005 restera une date marquante dans le calendrier du mouvement sportif régional ; la première réunion de travail de la Conférence Régionale du Sport s'est tenue à l'Hôtel de la Région en présence de nombreux participants, seul un Conseil Général était absent.

Une grande première pour nous, affichant clairement la volonté de tous les acteurs de se rencontrer, de réfléchir et de proposer ensemble dans une démarche constructive basée sur la compétence partagée du sport. Pour la première fois, une structure officielle s'articule autour d'une parité exemplaire qui nous fait chaud au cœur : une belle reconnaissance du travail et de l'efficacité du mouvement sportif.

Désormais, notre saison sportive sera enrichie des rendez-vous de la Conférence Régionale, une avancée incontestable pour le sport régional.

Une rentrée studieuse autour de l'accompagnement de nos associations à l'emploi, via le dispositif Cap'Asso Centre. Un dispositif attendu par tous mais, comme je l'ai souvent dit et écrit, beaucoup trop compliqué, mal adapté à la spécificité sportive, ce qui entraîne un abandon important de dossiers. Le Pôle « Emploi » du CROS dépense une grande énergie pour aider les demandeurs, pourtant, ceux-ci s'arrêtent en cours de route devant la complexité du dossier. Nous souhaitons une simplification du dispositif afin qu'il réponde vraiment aux objectifs que nous espérons.

Enfin, une rentrée valorisante pour les villes les plus sportives que nous avons récompensées en octobre, l'occasion de mettre en valeur des politiques communales soutenant l'action des associations locales. Toutes nos félicitations à Saint-Denis-de-l'Hôtel, Salbris et Amboise, lauréates pour l'année 2004.

La rentrée sportive est largement entamée, cependant je pense qu'il est encore temps de souhaiter à chaque clubs et à chaque sportive et sportif, succès et plaisir : bonne saison !

Christian TEINTURIER

- Directeur de publication
Christian TEINTURIER
- Rédactrice en chef
Monique ROLLETT
- Rédaction
Maryse BENCE
Jean BERGEON
Christian DOUCET
Marc ROY
Aurélia BAZILLE
- Conception
Aurélia BAZILLE



Région Centre

Carnet de Vie du bénévole : projet pilote du CNOSF

En France, plus de trois millions de bénévoles oeuvrent dans plus de 200.000 associations sportives ! Voilà ce qui constitue le véritable socle du mouvement associatif sportif.

Depuis janvier 2002, la Loi de modernisation sociale, met en avant la reconnaissance des acquis tirés de l'expérience, qu'elle soit salariée ou bénévole.



Faire valoir son expérience bénévole

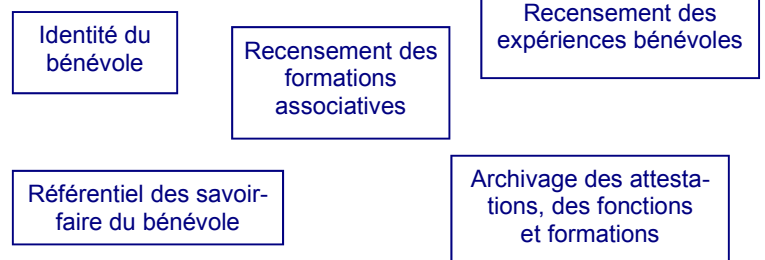
Les objectifs du « carnet de vie » du bénévole : capitaliser dans un document unique et évolutif les «acquis informels» accumulés tout au long des expériences bénévoles, permettant ainsi d'opérer une synthèse écrite du parcours de l'individu.

Un document unique et évolutif

« Le carnet de vie du bénévole » se présente sous une forme électronique et permet donc de consigner les expériences « informelles ».

Propriété exclusive du bénévole il peut être renseigné par lui-même ou avec l'aide d'un accompagnateur.

Il se compose de 5 parties :



Parce que l'expérience bénévole devient un terrain d'acquisition de compétences à part entière, parce que l'engagement bénévole libre, volontaire et gratuit mérite une considération toute particulière dans le secteur associatif sportif, le CNOSF souhaite constituer, durant la phase d'expérimentation, un panel de 1000 bénévoles prêts à tester cet outil électronique.

L'expérience vous intéresse ?

Inscrivez-vous en ligne sur : <http://www.franceolympique.com> (rubrique Vie Associative)

Ville La Plus Sportive de la Région Centre Trophée 2004

En collaboration avec le Conseil Régional et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, le CROS remet, chaque année, le « Trophée de la Ville la plus sportive de la Région ».

Nouveauté pour 2004 : trois catégories de communes étaient invitées à participer :

- celles de 1 500 à 4 999 habitants,
- celles de 5 000 à 9 999 habitants,
- celles de 10 000 à 19 999 habitants,

la lauréate de chaque catégorie se voyant remettre un trophée.

53 d'entre elles ont concouru et ont été jugées sur sept critères :

- le nombre de licenciés,
- le montant des subventions attribuées aux groupements sportifs,
- le montant des investissements en matière d'équipements sportifs,
- les résultats sportifs,
- le nombre d'athlètes de haut niveau,
- l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles,
- la qualité de la présentation du dossier.

Le jury procède à un examen des dossiers et retient les trois villes arrivées en tête de chaque catégorie. Une délégation se rend dans ces 9 communes pour rencontrer les élus qui lui présentent leur politique sportive et pour une visite des installations.

Et c'est à l'issue de ces visites que sont décernés les trophées.

Saint Denis de l'Hôtel

(Loiret)

lauréate dans la catégorie

1 500 à 4 999 habitants



Salbris

(Loir et Cher)

lauréate dans la catégorie

5 000 à 9 999 habitants



Amboise

(Indre et Loire)

lauréate dans la catégorie

10 000 à 19 999 habitants



*Félicitations
à toutes*

L'Aménagement du Territoire et les Equipements sportifs

La nouvelle donne territoriale

En 1999, deux lois essentielles pour l'aménagement du territoire voient le jour :

- **La loi du 25 juin, dite « Voynet », d'orientation et de développement durable du territoire** qui pose les fondements d'une organisation territoriale selon la logique du projet, à l'échelle des Pays et des Agglomérations.

- **La loi du 12 juillet, dite « Chevènement », de renforcement et de simplification de la coopération intercommunale.** Elle présente la caractéristique de simplifier l'architecture intercommunale (communauté de communes, communauté d'agglomérations et communauté urbaine).

Plusieurs questions peuvent alors être soulevées pour que le **mouvement sportif** soit un **acteur incontournable de l'aménagement du territoire** :

Quels objectifs ?

→ **Mailler le territoire** d'une manière homogène et cohérente afin de développer l'ensemble des pratiques sportives.

Quels enjeux ?

- **Se fédérer.**
- Sortir de la logique « de guichet » (demande de subventions) pour se transformer en **acteur, partenaire des politiques publiques.**
- Démontrer sa capacité à travailler dans **des logiques de projet transversales.**
- Démontrer sa capacité à **s'inscrire dans des démarches participatives.**
- Démontrer sa capacité à **se positionner en « expert ».**

Quelle structuration ?

- La mise en place de **Conseils Associatifs Sportifs Locaux** représentant le mouvement sportif local.
- La réalisation de **diagnostics sportifs territoriaux et la détermination de besoins.**
- Un **projet sportif de territoire.**

Etat des lieux des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) et nouveaux territoires en Région Centre

Pour mémoire, **116 Communautés de communes, 8 Communautés d'agglomérations et 32 Pays** sont répartis de la manière suivante :

	Communauté de communes	Communauté d'Agglomérations	Pays
Cher	20	1	5
Eure-et-Loir	22	2	5
Indre	13	1	6
Indre-&-Loire	24	1	5
Loir-et-Cher	22	1	5
Loiret	15	2	6
TOTAL	116	8	32

Vos correspondants au CROS : Patrice DOCTRINAL (Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire) et Yohan KORMAN (Chargé de Mission - tél : 02.38.49.88.53).



Déborah TESI
Assistante Emploi

Le secteur « Emploi » du CROS voyant son activité augmenter, Déborah a rejoint depuis septembre dernier l'équipe déjà en place. Elle assiste Soisick RETAILLEAU dans ce domaine.



AGENDA

La Convention Nationale Collective du Sport

Conférence du CROS
Lundi 05 décembre 2005
18h30 - 22h00
Faculté des Sports - Orléans
(inscription CROS Centre)

«Orléans, Beaugency, Notre-Dame-de-Cléry»

Randonnée pédestre (61, 44 ou 25 Km)
Dimanche 11 décembre 2005
Départ : Ile Arrault à Orléans
<http://perso.wanadoo.fr/obc-rando-45>

L'emploi - la professionnalisation

Module gratuit d'information
Mardi 13 décembre 2005
19 - 21h30 Maison des Sports, Olivet
(ATTENTION : inscription avant le 25/11/05 au CROS)

"Comment développer les ressources de son association ?"

Session gratuite organisée dans le cadre du DLA 45
les 29/11 (9h - 17h30)
+ le 15/12/2005 (9h - 12h30)
Renseignements / inscriptions
Tél : 02 38 22 60 25

ZOOM SUR ...

Le Comité Régional EPMM - Sports pour Tous

L'EPMM (Entraînement Physique dans le Monde Moderne) est une fédération agréée Jeunesse et Sports qui compte aujourd'hui plus de 200 000 licencié(e)s et 6 000 animateurs.

En Région Centre, le Comité régional est fort lui, de près de 6 000 licencié(e)s encadré(e)s par une centaine d'animateurs dans 100 clubs.

Accessible et socialisante

L'EPMM a pour ambition de mettre à la disposition de tous une offre d'activités physiques adaptées et variées. Grâce à cette diversité, elle travaille à l'éveil physique des plus jeunes, renforce les relations parents-enfants, encourage l'affirmation de soi chez les adolescents, favorise la forme et le bien-être pour les adultes, préserve le capital santé des seniors et permet le mieux-être et l'autonomie pour les personnes âgées dépendantes.

Présente à tous les âges de la vie, la Fédération intervient aussi dans le monde de l'entreprise, tant au niveau de l'animation sportive que de la formation à la gestion du stress, aux gestes et postures.

Trois secteurs d'activités proposées

Les activités gymniques

Elles sont inspirées du monde du fitness avec deux tendances : « techniques douces » et « cardio », et constituent le premier et le plus important type d'activités proposées aux adhérents, notamment en Région Centre.



Le public est surtout féminin, mais ces pratiques restent accessibles aux hommes.

La pleine nature

Avec des disciplines telles que la randonnée pédestre, le cyclisme, le canoë-kayak, l'escalade, l'orientation, etc. ... qui sont souvent pratiquées en famille, pour le loisir.

La FFEPMM possède d'ailleurs trois centres d'accueil du public et de stages divers de pleine nature, à Sainte-Enimie (Gorges du Tarn), à Bures (Meurthe-et-Moselle) et à Ramberchamp (Vosges).



Jeu de Speedball à quatre

Les jeux codifiés et les luttes éducatives

A base de discipline aux règles définies, il s'agit pour le pratiquant d'évoluer, seul ou en groupe, pour apprendre à jouer et jouer pour apprendre.

- **Le speedball** : jeu de raquette basé sur le principe de rotation libre d'une balle autour d'un mat,
- **Le ballon moderne** : les règles du football et du handball en un seul jeu,
- **L'indiaca** : jeu de volant à mi-chemin entre le volley-ball et le badminton,
- **Le flagfoot** : sport d'équipe, fondé sur les règles simplifiées du football américain,
- etc. ... font partie de ce groupe d'activités.

(sources : Comité Régional EPMM)

Comité régional EPMM Sports pour Tous
Maison des Sports, 1240 rue de la Bergeresse, 45160 OLIVET
Tél : 02.38.64.66.30 ou 06.81.82.21.79

Présidente : Dominique CORNET-PREVOSTO